

Dossier documentaire.

Service éducatif des Archives

départementales de la Nièvre



**CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE
ET DE LA DÉPORTATION**

THÈME 2017-2018 :

S'ENGAGER

POUR LIBÉRER LA FRANCE

Partie 3



S'ENGAGER :
LIBÉRER LA FRANCE.
LE TEMPS DU COMBAT
(1944-1945)

Introduction

Dans cette dernière partie, il faut souligner l'intensification des attaques des résistants sur tout le département mais aussi l'intensification de la répression. Ainsi, le nombre de résistants fusillés à Nevers-Challuy entre janvier et juin 1944 est de 19 (13 entre 1942 et 1943). Les exécutions sommaires de résistants capturés sont également nombreuses sur tout le département.

Ces combats vont avoir des conséquences tragiques pour les populations civiles qui vont payer un lourd tribut à l'engagement de toute la résistance nivernaise pour la libération du territoire : ce sont les villages incendiés de Planchez et Montsauche (25 juin 1944) et le massacre de 27 habitants à Dun-les-Places (26 juin 1944).

Les fusillés de Nevers-Challuy

Grâce aux carnets du Neversois Jean Locquin, on constate que les habitants ont connaissance des exécutions de résistants.

Voici ce qu'il écrit au vendredi 7 janvier 1944 :

« *Il faut encore marquer d'un trait noir cette journée. Ce matin, 6 Nivernais (de La Charité et de Dompierre) ont été fusillés pour prétexte détention d'armes. Toujours le huis-clos ! Toujours aucune défense ! Les 6 malheureux sont morts en plein soleil car il fait beau mais si le ciel est bleu, le froid est vif ! »*

Des appels à s'engager

En ce début d'année 1944, les journaux de la Résistance multiplient les appels pour inciter les Français et les Françaises à s'engager. Ainsi, dans son édition du 25 février 1944, *Défense de la France* demande à ses militants de constituer avec les autres groupements de résistance des Comités de libération (voir page suivante l'article « À nos militants »).

A nos Militants

La libération du sol de France doit être l'œuvre du peuple tout entier.

— La guerre doit dès maintenant être faite par tous et non plus seulement par une petite minorité.

— La Révolution qui doit rendre à la patrie sa jeunesse et sa force doit naître dans l'enthousiasme et la ferveur.

La France tout entière doit créer son avenir.

Pour réaliser pratiquement cet idéal le Conseil National de la Résistance a décidé de constituer partout en France des Comités de Libération groupant les représentants locaux des divers groupements.

Le Comité de Libération devra dès le présent diriger la guerre sur le territoire dont il aura la charge. Il doit devenir le gouvernement local de la Résistance. Il dirigera notamment la lutte contre la déportation en créant des centres distributeurs de faux papiers, en assurant le travail et la subsistance des réfractaires, en organisant des grèves et des protestations de masses. Il devra s'inspirer du principe qu'à la force il faut répondre par la force. Contre l'Ailemand, contre les traitres, contre la milice, il emploiera la violence. Dans l'avenir le Comité de Libération doit être la base de l'insurrection nationale. Il faut donc que dès maintenant il se prépare à organiser le souverainement général pour la période de débarquement. Il faut qu'il devienne l'ome de cette préparation, qu'il donne à chacun la conviction bien arrêtée que l'ennemi sera totalement et impuissamment devant une population décidée à tout, prête à se battre plutôt que de capituler.

A tous nos militants de Défense de la France, unis dans le mouvement de la libération nationale avec leurs camarades des M.U.R., de Résistance et de Lorraine. nous donnons cet ordre :

Provoquez partout des Comités de la Libération en union avec les responsables des autres organisations. L'endez-vous avec les responsables locaux du Front National, de Lédition (Z.N.), du parti communiste. Étudiez sans tarder avec eux la constitution de ce Comité.

MERCIS ! . . .

Merci Daniel : Monsieur Dupont nous oblige C.A. 9'8 5 : A.D.B 60 : V 10 : H 2 : August

Faites lire ce Journal. Passez-le à un ami.
Collez-le sur les murs. Parlez-en autour de vous.
Notre tirage est fonction de votre courage !

Page 1 du journal.

La phrase « *La France tout entière doit créer son avenir* » montre que les résistants sont plein d'espoir pour construire un nouveau régime (ci-contre). Il est même écrit le mot « *Révolution* ».

L'entrefilet ci-dessus est intéressant. Durant la guerre, un grand nombre de journaux ont écrit cette phrase « *Faites lire ce journal. Passez-le à un ami* ». Il ne s'agit donc pas ici d'une résistance armée.

Mais, toutes actions comme celles qui sont énoncées peuvent permettre de progresser vers la libération. En toute chose, le « *courage* » est le plus important.

A TRAVERS

LA FRANCE EN AVANT-GARDE

A l'approche des grands événements militaires annoncés par ses Alliés, et qui sonneront pour elle l'heure tant attendue de la libération, la France proclame sa volonté de combattre. C'est ce que souligne un manifeste du Parti Communiste publié par l'*HUMANITÉ* : "Les Français comprendront et comprendront de plus en plus que le destin de la France est dans leurs mains et que la restauration de la Patrie dans sa liberté, son indépendance et sa grandeur dépend de leur combat. Voilà pourquoi la France doit entier résolument dans la guerre avec toutes ses forces pour conquérir une place digne d'elle. L'Union Soviétique, l'Amérique et l'Angleterre ont déclaré solennellement, à plusieurs reprises, que la France reprendrait dans le monde sa place de grande nation. C'est bien, mais cette place nous devons la mériter." Leitmotiv pour la liberté : telle est la seule manière de rester fidèle à la grandeure française.

"Une nation est une mission." *RESISTANCE* qui rappelle cette belle définition de Bergson, ajoute : "On ne change pas à volonté la mission de sa patrie, monsieur le Maréchal. Terre de liberté, la France ne retrouvera sa grandeur qu'en rentrant avec la totalité de ses éléments dans la grande lutte qui unit les peuples opprimés de l'Ancien et du Nouveau Monde." C'est peu quoi, dès maintenant et chaque jour d'avantage, la République française est présente à cette lutte.

"La France n'est plus général Smuts ? dem. n. le

Source : 108 W 72

Des actions militaires et leurs conséquences

Comme on peut le constater sur les documents qui suivent, l'engagement militaire des résistants nivernais concerne l'ensemble du département.

Ainsi, les usines importantes sont la cible d'actions militaires (exemple de Lambiotte à Prémery) et les infrastructures notamment ferroviaires sont également ciblées (exemple d'un pont à Clamecy).

Dans le même temps, la répression s'intensifie (avec l'exemple du maquis Péguy à Menou).

G.R.
Gendarmerie Nationale
Légion de Bourgogne

Compagnie de la Nièvre
Section de Clamecy
N° 90/4

Clamecy, le 29 Avril 1944

R A P P O R T
du Capitaine CHARON, commandant la Section
sur un sabotage de l'usine de produits chimiques
LAMBIOTTE à Prémery.

Référence : Article 87 du Décret du 20 Mai 1903.

Dans la nuit du 28 au 29 courant, les machines de la Centrale électrique de l'usine de produits chimiques LAMBIOTTE à Prémery ont été gravement endommagées par sabotage à l'aide d'explosifs.

Vers 1 heure 6 individus masqués et armés de mitrailleuses et de revolvers, paraissent âgés de 20 à 25 ans, pénètrent à l'intérieur de l'usine. Après avoir ligoté les 6 ouvriers de service, à la Centrale électrique et 4 aux chaufferies, les malfaiteurs les font emménés dans un hangar où ils sont restés sous la garde de 1'un d'eux.

Vers 1 heure 15', cinq explosions détruisent trois moteurs à gaz de la Centrale électrique et le turbo-compresseur des chaudières.

L'un des terroristes a déclaré à un ouvrier qu'ils étaient une trentaine et que l'usine était cernée par eux.

A la suite de cet attentat la ville de Prémery est privée du courant électrique basse tension(lumière) et haute tension(force) qui lui est fourni par les établissements LAMBIOTTE. En outre, ceux-ci employant 390 ouvriers seront immobilisés pour une durée indéterminée.

La direction prise et les moyens de transport utilisés par les malfeiteurs sont jusqu'ici inconnus.

DESTINATAIRES:

- Sous-Préfet de Cosne
- Sous-Préfet de Clamecy
- Commandant de Compagnie(s exemplaires)

Sabotage de l'usine Lambiotte

à Prémery

Cote : 2 Z 503

A.D.
GENDARMERIE NATIONALE.

Légion de Bourgogne

Compagnie de la Nièvre
Section de Clamecy
N° 146/4

Clamecy, le 29 Juin 1944.

R A P P O R T .

du Capitaine CHARON ? Commandant la Section
de Gendarmerie de CLAMECY
sur le sabotage par explosif d'un ouvrage d'art.
REFERENCE: Article 52 du Décret du 20 Mai 1903.

Le 29 Juin 1944 vers 1 h 30, le pont métallique du chemin de fer situ^e sur la rivière le BEUVRON et à 1 km 500 au Sud-Ouest de CLAMECY a été sérieusement endommagé par explosifs.

L'ouvrage en cause, à voie double, supporte les lignes: CLAMECY-COSNE et CLAMECY-CERCY-la-TOUTE.

Les dégâts ont été causés par huit charges explosives placées à la partie inférieure du tablier et aux points de jonction des poutres métalliques.

Quelques légers dommages ont été causés aux rames téléphoniques aux habitations voisines du pont. Il n'y a pas d'accident de personne.

La gare de CLAMECY se trouve désormais totalement isolée. La ligne CLAMECY-AUXERRE ayant été coupée le 25 courant à COULANGES-sur-YONNE par bombardement aérien.



Sabotage d'un pont provoquant la coupure
de lignes ferroviaires
Cote: 2 Z 503

Des combats meurtriers pour les FFI

A.D.
GENDARMERIE NATIONALE.
Légion de Bourgogne
Compagnie de la Nièvre
Section de Clamecy
N°156/4

Clamecy, le 6 Juillet 1944.
REPRÉSENTANT DE LA SECTION
DU GENDARMERIE DE CLAMECY
R.A.P.P.O.R.T. - 8 Juillet 1944.

du Capitaine CHARON, Commandant la section
de Gendarmerie de CLAMECY

sur des opérations entre la Wehrmacht et des
éléments de résistance.

REFRENCE: Article 52 du Décret du 20 Mai 1903

Dans la soirée du 4 Juillet 1944, un engagement a eu lieu sur le territoire de la Commune de MENOY (Canton de VANNAY) entre l'Armée d'occupation et un groupe de terroristes. Deux de ceux-ci ont été tués, n'étant porteurs d'aucune pièce ou objet. Ils n'ont pu être identifiés. Monsieur HENRI MARCEL, né le 21 Mai 1916 à MENTU exerçait la profession de bûcheron a également été tué. Cet individu ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales se trouvait de passage sur le lieu de l'engagement.

L'armée d'occupation aurait capturé une quinzaine de terroristes. Les bâtiments du moulin désaffecté et inhabité de CHAPPE (4kms N.E. de MENOY) ont été incendiés.

Sur les lieux du combat deux voitures automobiles immatriculées 148 L.P.2 et 6898 L.P.2 on été trouvées également incendiées. Ces voitures appartiennent la première à M. HALLET demeurant à GUERINCY, qui elles avaient été dérobées récemment.

Source :
2 Z 622

L'engagement jusqu'à la mort

Le rapport précédent doit être complété avec les informations suivantes.

Ce sont des résistants du maquis Péguy qui ont combattu les forces allemandes au moulin de Chappe (sur la commune de Menou).

Les résistants arrêtés (qualifiés de « terroristes » comme c'est toujours le cas dans les rapports de l'époque) ont ensuite été emmenés à la caserne Binot à Cosne-sur-Loire et fusillés le 5 juillet.

Une plaque a été érigée en leur souvenir à Cosne (voir page suivante) ainsi qu'une stèle à Menou. La plupart d'entre eux étaient âgés de moins de 25 ans.